SOCATRAM / AGT.CI

 FDI (Fiche de Déclaration à l’Importation)

 1 FDI par FAC (théoriquement 1 FDI par FRN, sauf si plusieurs FAC)

 0 FDI si montant FAC < ou = à 500 000 F. CFA

* PF (ou FAC) tamponnée et signée par le FRN

SOS doit :

* « Certifié conforme »
* Signature 1ère page
* Tampon
* N° compte bancaire

FRN

* Facture tamponnée et signée
* Liste de colisage avec en-tête
* Certificat de conformité

 CENTRIMEX / HESNAULT

 BSC (Bordereau de Suivi de Cargaison)

 Le BSC sert au transitaire pour monter son dossier et faire la déclaration en douane.

 1 BSC par importation (attention : si plusieurs FRN et 1 pas conforme, tout est bloqué !)

 Validation par l’OIC (Office Ivoirien des Chargeurs) (SGS) une fois l’ensemble des éléments ci- après réunis (généralement après le départ du navire) :

* Déclaration en douane Export
* FDI
* Assurance
* Facture
* Liste de colisage
* Certificat de conformité
* Facture fret
* B/L (Bill of Lading = connaissement)
1. Réception Draft B/L après quelques jours de bateau
2. Validation Draft par le transitaire (FRN – Destination – Colisage – Poids)
3. Validation Draft auprès de la compagnie -> B/L original -> Facture fret
4. Copie B/L original + Copie facture fret

SOCATRAM / AGT.CI

PF des droits, taxes et autres frais de transit – Douanes : 44% de la valeur CAF (marchandise + transport + assurance)

* B/L (ou HBL : équivalent B/L pour les groupages ; une sorte de sous B/L pour faire la douane)
* Facture fret
* Facture
* Liste de colisage

 WEBB FONTAINE

 RFCV (Rapport Final de Classification de Valeur)

 Ne sert pas à valider le BSC, ils ne dépendent pas l’un de l’autre mais les 2 servent pour la déclaration en douane.

 Webb Fontaine valide le ou les RFCV – 1 RFCV par FRN

* Facture
* Liste de colisage
* Certificat de conformité
* Facture transport (FOB + fret + assurance)
* B/L

FDI faite et validée, le transitaire doit pour chaque FDI aller dans le GUCE et demander à WF le RFCV et y joindre la facture fret et le B/L.

Le faire dés réception de la copie du B/L, pas de temps à perdre !